

Chasné

vous intéresse



#198

NOVEMBRE 2020

Bulletin d'information
de votre commune
www.chasnesurillet.fr

Au sommaire :

Edito : un nouveau logo, évolution des supports de communication

Informations municipales : CCAS, masques, Halloween...

Informations communales : World CleanUp Day, animations médiathèque

Informations communautaires : horaires déchèteries

Vie associative : APE, ASL, CHEN

Vie locale : annuaire professionnel, la gendarmerie recrute

Nouveau logo pour Chasné



J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau logo de notre commune adopté le 8 octobre 2020 en conseil municipal.

Ce logo a été conçu à titre gracieux.

L'idée directrice était de conserver notre identité visuelle en lui apportant un soupçon de modernité en prévision du nouveau site internet prévu en 2021.

Concernant le futur site internet, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu à notre sondage.

La commission communication a travaillé à l'élaboration d'une arborescence en prenant globalement en compte les réponses et suggestions faites dans les réponses au questionnaire. Cette proposition a été adoptée lors du dernier conseil municipal. Nous vous donnerons plus d'informations dans un prochain CVI.

Enfin le travail de la commission communication a permis d'avancer sur les questions que j'avais évoquées ici en juin. Nous avons décidé des évolutions suivantes qui seront mises en place à partir de janvier 2021 :

- Votre "Chasné vous intéresse" passera en édition/distribution bimestrielle (1 fois tous les 2 mois) avec un contenu que nous souhaitons enrichir au fil des mois.
- Afin de maintenir une information communale et associative, une infolettre sera distribuée les mois sans "Chasné vous intéresse".

Nous restons à votre écoute.



Laura LEFEBVRE-LEBLANC

Adjointe en charge de la communication, de la restauration scolaire et de la transition énergétique.

L'agenda de Chasné

<p>Prochain conseil municipal</p> <p>Jeudi 5 novembre à 20h</p> <p>à la mairie</p>	<p>Distribution de masques</p> <ul style="list-style-type: none"> • les samedis 7 et 21 novembre de 10h à 12h • et les vendredis 13 et 20 novembre de 17h à 19h. <p>à la mairie</p>	<p>Médiathèque</p> <p>Atelier BD avec Anne Montel et Loïc Clément</p> <p>Mercredi 25 novembre 14h - salle « Les Moissons »</p>
---	--	---

- Le port du masque en extérieur obligatoire en Ille et Vilaine

COVID-19

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE

Ensemble, faisons bloc contre le coronavirus.

RAPPEL

Depuis le 24 octobre 2020, par arrêté préfectoral, **le port du masque en extérieur est obligatoire pour tout piéton sur tout le territoire du département d'Ille et Vilaine, pour les personnes de 11 ans et plus.**

- Renouvellement du Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est réuni le 24 septembre dernier et a installé six membres élus et six membres nommés par le président, Benoit Michot.

Monsieur Pierre Rochelle a été élu vice-président.

Ce renouvellement a été l'occasion pour les élus de mener une réflexion sur la dynamique souhaitée pendant ce mandat.

Deux commissions ont été créées. La commission "seniors" portée par Pierre Rochelle et la commission "jeunesse-famille" menée par Sophie Phélon.

Le CCAS a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en collaboration avec différents partenaires locaux.

Les habitants ayant un besoin de soutien, rencontrant des difficultés dans leurs démarches, dans leurs besoins d'aides à la famille ou dans leur vie quotidienne peuvent s'adresser à la mairie afin de rencontrer les élus référents. Ceux-ci pourront les orienter vers les partenaires du territoire étant à même de prendre le relais.

- Distribution de masques

La municipalité va organiser une nouvelle distribution de masques. Vous pourrez vous présenter à la mairie pour retirer vos masques gratuitement (1 par personne vivant au foyer) sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile :

- les samedis 7 et 21 novembre de 10h à 12h
- et les vendredis 13 et 20 novembre de 17h à 19h.

Les membres du conseil d'administration distribueront des masques chez les personnes les plus fragiles et les plus de 70 ans. Vous pouvez vous faire connaître en mairie.

• Fêtes d'Halloween : porte à porte interdit sur la commune



Crédit photo © Sheri Silver - Unsplash.com

Afin de préserver la santé des habitants de la commune face à l'épidémie COVID-19, l'arrêté municipal du 13 octobre 2020 **interdit le démarchage à domicile le samedi 31 octobre 2020 pour la fête d'Halloween sur l'ensemble de la commune** afin de limiter la propagation du virus.

Nous remercions les parents pour leur vigilance au respect de cette décision..

• Rappel des règles de circulation

Régulièrement des habitants se plaignent de la vitesse trop élevée des automobilistes circulant en lotissement.

Les zones 30 sont instaurées pour garantir la sécurité des cyclistes et des piétons, plus particulièrement celle des enfants jouant régulièrement à l'extérieur.

Sachant que plus de 70% des accidents de la route ont lieu proche du domicile, soyons prudents.



Crédit photo © Virginie Maqua

• Interdiction de jouer dans la cour de l'école



Crédit photo © Benoit Michot

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de pénétrer et de jouer dans l'enceinte de l'école en dehors des heures d'ouverture de celle-ci.

Rappel :

L'intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement scolaire est passible d'une contravention pénale de classe 5 définie par une amende maximale de 1500€ et 3000€ en cas de récidive.

Merci de passer le message à vos enfants !

- **Journée mondiale du nettoyage de notre planète : la commune de Chasné sur Illet a participé au World CleanUp Day**

A l'initiative des jeunes du "19", l'espace jeunesse municipal et de l'association CHEN (Chasné Environnement Nature), la commune de Chasné sur Illet a participé au « World CleanUp Day » : la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle du monde qui s'est déroulée le samedi 19 septembre dernier.

Une quarantaine d'habitants ont répondu à l'appel (20 adultes et 20 enfants) dans la bonne humeur générale.

Les participants étaient tous bien équipés en matériel de protection ceci grâce au soutien logistique des habitants eux-mêmes, de la mairie et des magasins Super U de Saint Aubin d'Aubigné et de Liffré qui étaient partenaires de l'action.

Ils ont ramassé 25 kilos de déchets sur le site de la Porte Pilet, les arrêts de bus, l'espace vert devant la médiathèque, autour de la salle "Les Moissons" ainsi que la place de l'église.

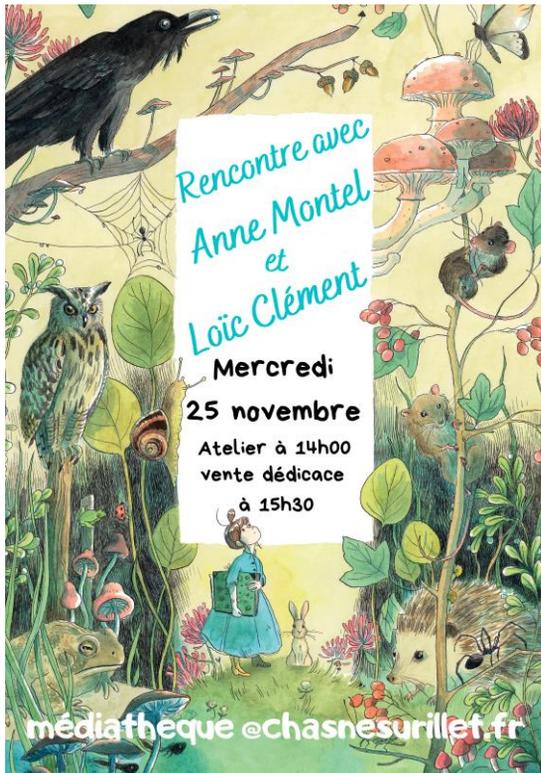
Tous les déchets ont été minutieusement triés : 5 kg de déchets recyclables, 10 kg de déchets incinérables, 10 kg de verre, 3000 mégots, ainsi que 2 ballons et une trottinette !

A la suite du ramassage, les enfants présents ont fabriqué et accroché de petits panneaux en bois afin de sensibiliser les utilisateurs de ces lieux publics à ne pas laisser de déchets derrière eux. Le groupe a proposé de reproduire l'aventure chaque année !



Crédits photos © Le 19 -Emmanuelle Pannetier

• Les animations à la médiathèque



Mercredi 25 novembre nous recevons Anne Montel et Loïc Clément auteurs, illustrateurs de nombreux ouvrages dont les œuvres originales seront exposées du 2 au 25 novembre à la médiathèque.

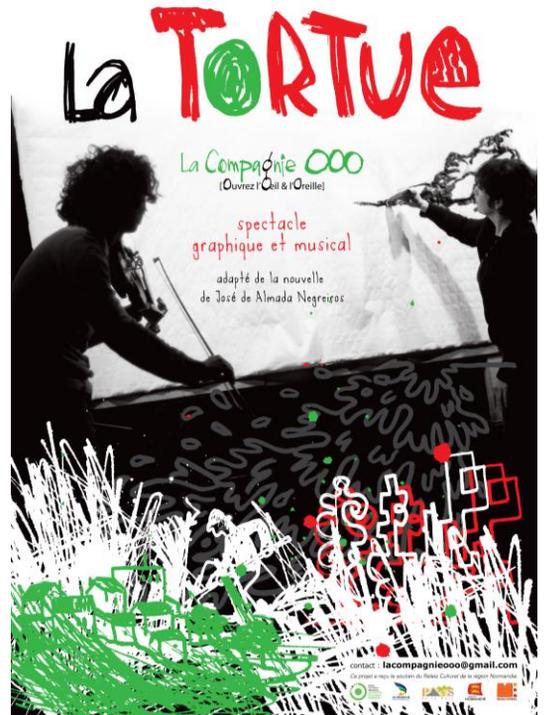
La matinée sera dédiée aux rencontres avec les classes de cycle 3 de l'école La Choinette.

Un atelier BD tout public ainsi qu'une séance de dédicace en partenariat avec la librairie Lectures Vagabondes aura lieu l'après midi à la salle "Les Moissons". Cette journée se fait en partenariat avec le réseau des médiathèques Liffré Cormier communauté.

Samedi 5 décembre la médiathèque vous invite à un spectacle familial (à partir de 5 ans) à la **salle des Moissons**

La Compagnie Ouvrez l'oeil et l'Oreille : oOo jouera le **spectacle La Tortue** à **15h00 et 16h30**.

« Suspendu au pinceau de l'une et à l'archet de l'autre, le spectateur découvre et contemple une histoire qui se crée sous ses yeux et dans ses oreilles. »



Toutes les animations de la médiathèque seront réalisées **dans le respect des règles sanitaires en vigueur.**

Pour participer aux animations, il est indispensable de vous inscrire soit par mail mediatheque@chasnesurillet.fr, soit à la médiathèque.

Les informations pratiques

La médiathèque vous accueille selon le protocole en vigueur : le masque est obligatoire, du gel hydro-alcoolique est à votre disposition et les livres rapportés sont mis en quarantaine puis nettoyés.

Les horaires sont provisoirement changés, mardi 16h30-19h00, mercredi 10h00-13h00 et 14h00-19h00 et vendredi 15h30-18h30.

la médiathèque est fermée le samedi matin

- **Horaires d'hiver des déchèteries à compter du 1^{er} novembre**

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021, la fermeture des déchèteries est à **17 h** au lieu de 18h.

Les heures d'ouvertures des déchèteries seront les suivantes :

Saint-Aubin-d'Aubigné :

- lundi : 14h-17h
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h
- mardi : fermée

La Bouëxière :

- lundi : 14h-17h
- jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h
- mardi, mercredi : fermée

Melesse :

- lundi : 14h-17h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h
- jeudi : fermé

Liffré :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h
- jeudi : fermé

Montreuil-sur-Ille :

- lundi : 14h-17h
- mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h
- mardi, jeudi : fermé

Tinténiac :

- lundi : 14h-17h
- mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h

Combourg :

Actuellement fermée pour travaux. Réouverture au printemps 2021.

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?



- **L'APE remercie " L'Epi de Chasné "**

L'opération viennoiseries/Croquises® à domicile s'est déroulée avec bonheur le Dimanche 11 octobre.

L'APE tient à remercier chaleureusement les 46 familles ayant participé à l'opération ainsi que la boulangerie « L'Epi de Chasné » sans qui cette action n'aurait pas été possible. Chaque année, depuis 2017, l'APE réussit à faire mieux que la précédente, preuve de l'engouement de cette opération auprès des familles.

Cette année la progression a été très importante (+60%) notamment grâce à l'ouverture aux familles extérieures à l'école « La Choinette » qui ont représenté près d'un tiers des participants. L'APE ne manquera pas de renouveler cette action en 2021 !

- **Participez à la grande collecte des journaux et papiers**

Vous êtes lecteur assidu de presse et ne savez pas quoi faire de vos vieux journaux ?

Vous souhaitez faire un geste pour la planète et pour les enfants de « La Choinette » ?

Alors continuez à déposer vos journaux chez nos partenaires : « L'Epi de Chasné », le bar/restaurant « Le Chasné » sans oublier la médiathèque et la mairie.

Préparez-vous à déposer vos stocks de journaux lors de la **venue de la benne rouge du 26 novembre au 1er décembre devant la salle des Moissons.**

Chaque tonne de journaux collectée rapporte 70€ à l'APE !



Crédit photo © Cathy Lozachmeur

Pour les autres papiers, ne les jetez plus dans les sacs jaunes et adoptez le bon geste toute l'année ! Pensez à déposer vos courriers (y compris enveloppes), magazines, publicités, papiers brouillons, livres usagés, catalogues de fournisseurs... dans les colonnes bleues.

Chaque tonne de papier collectée rapporte 40€ à l'APE ! Merci à tous pour les enfants !

- ASL : un franc succès pour la randonnée VTT/pédestre



Crédits photos © ASL Chasné sur Illet

La Randonnée VTT et pédestre de l'Illet s'est déroulée samedi 17 et dimanche 18 Octobre. Un protocole sanitaire avait été instauré et la place de l'église a été investie par l'organisation.

477 Participants se sont déplacés, certains de loin (Laval par exemple) pour découvrir les 4 circuits VTT et le circuit pédestre.

Leurs retours sont très positifs, ils ont apprécié l'environnement et l'organisation de la manifestation. Beaucoup nous ont remerciés d'avoir maintenu une organisation conviviale dans ce contexte compliqué.



L'ASL remercie chaleureusement la cinquantaine de bénévoles qui participent à ce succès et quand les circonstances le permettront, nous nous réunirons pour le faire de vive voix.

- CHEN : nettoyage RD 106 vers Liffré

Le samedi 26 septembre dernier, l'association CHEN a organisé un ramassage le long de la RD106 entre Chasné-sur-Illet et Liffré.

Cette manifestation qui n'était pas ouverte au public pour des raisons de sécurité, a permis de voir les déchets abandonnés en 1 an (un nettoyage similaire avait été fait l'an passé).

Résultat 35 sacs de déchets : principalement des bouteilles de verre et des canettes soit près de 3 sacs de 30L par mois !

Le résultat du nettoyage est exposé le long de la RD106 pour favoriser une prise de conscience.

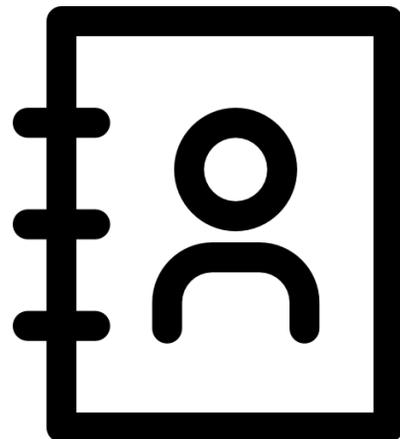


Crédit photo © CHEN

• **Professionnels sur la commune ? Faites vous connaître !**

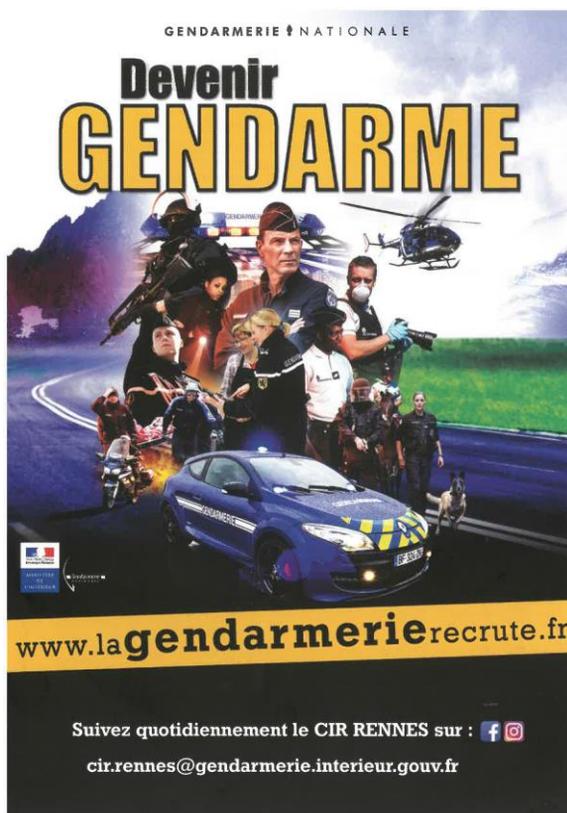
Vous êtes professionnels installés sur la commune, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de nos services à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@chasnesurillet.fr en nous adressant vos coordonnées complètes (y compris l'adresse de votre site internet si vous en possédez un) et éventuellement une petite présentation de votre activité de 25 mots maximum.

Vous pourrez ainsi figurer dans l'annuaire du futur site internet qui recensera toutes les entreprises commerciales, artisanales et de services ainsi que les agriculteurs/éleveurs, travailleurs indépendants et professions libérales installés sur notre commune.



Crédit photo © Freepik - flaticon.com

• **La gendarmerie recrute !**



*En 2020, plus de **10 000** postes proposés.*

Plusieurs recrutements possibles, de 17 à 40 ans, sans conditions de diplôme jusqu'à bac +5.

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes 85, boulevard Clemenceau, 35 200 Rennes

cir.rennes@gendarmerie.interieur.gov.fr

Téléphone : 02 99 32 52 90

www.lagendarmerierecrute.fr

CIR RENNES sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

Venez nous Rencontrer !

Crédit photo © gendarmerie nationale

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 - 18h00
 Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30
 Mercredi : 9h00 - 12h30 /c 14h00 - 17h00
 Samedi : 9h00 - 12h00

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous



02.99.55.22.79

mairie@chasnesurillet.fr
www.chasnesurillet.fr